



## Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

### Département de Saône et Loire

<b>SÉANCE DU : 17 Juin 2015</b>	<b>Nombre de délégués :</b>	
<b>N° 2015-021</b>	<b>En exercice :</b>	<b>50</b>
<b>Convocation du : 10 Juin 2015</b>	<b>Présents ou représentés :</b>	<b>34</b>
<b>Affichage du : 18 Juin 2015</b>	<b>Absents :</b>	<b>2</b>

**Objet de la délibération : Convention DREAL Bourgogne – Pont des Morands**

L'an deux mille quinze et le dix-sept du mois de juin à 18H00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes de la Mairie des Bizots, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc FRIZOT, Président, délégué titulaire de la commune de Blanzly.

Étaient Présents, représentant les communes de :

Communes	Délégués titulaires	Présent	Excusé	Absent	Représenté par : (délégué suppléant)
LES BIZOTS	M Thierry MARMORAT M Jean Paul LUARD	X	X		M Vincent OLIVIEIRI
BLANZLY	M Jean Marc FRIZOT M André PAPILLON	X X			
CIRY LE NOBLE	M Pascal SCHIAVONE M Jean François RIZET	X X			
DIGOIN	M Yves BAYON Mme Marie-Agnès FORGEAT		X X		
GÉNELARD	M Jean-Paul BONIN M Richard FORGEAT	X	X		
MARIGNY	Mme Paulette ACKERMANN M François MARCHAND	X	X		M Bernard MORIN
MONTCEAU LES MINES	M Michel FURNO Mme Catherine PIGUET	X	X		Pouvoir à Michel FURNO
MONTCENIS	M Bernard GILOT M André PRUDHON	X	X		
MONTCHANIN	M Joël DUBAND M Daniel LAUREAU	X	X		
OUDRY	M Pascal LOPES DE LIMA M Jean Paul LAUPIN		X X		
PALINGES	M Bruno PICHARD M Jean Louis TRAMOY	X X			
PARAY LE MONIAL	M André ACCARY M Gilles PERRETTE	X	X		Pouvoir à Gilles PERRETTE
PERRECY LES FORGES	M Cyril DUTARTRE M Guillaume JACOB		X X		
POUILLOUX	M SOROKA Christian M Jean Paul MAZILLE	X X			
SAINT AUBIN EN CHAROLLAIS	M Pascal MOREAU M Jean Paul BRÉTIGNY	X	X		
SAINT BERAÏN SOUS SANVIGNES	M Philippe DUBAND M Bernard VILLETTE	X	X		
SAINT EUSÈBE	M Alain BALLOT M Henri CHECKO	X	X		
SAINT LAURENT D'ANDENAY	M Rémy CAPA M Gilles TOUILLON	X	X		M Bernard DUTREMBLE
SAINT LEGER LES PARAY	M Laurent BOURGEON M Alain MATRAS	X X			
SAINT VALLIER	Mme Danielle LUCIEN M Denis BEAUDOT	X	X		
SAINT VINCENT BRAGNY	M Sébastien DESCHAMPS M Jean Marc PESSIN	X	X		Mme Anne-Marie TILLIER
SANVIGNES LES MINES	M Guy BOGUET M Jean Claude LAGRANGE			X X	
TORCY	Mme Sylvie LECOEUR M René LEBEAU	X	X		Mme Nadège CANTIER
VITRY EN CHAROLLAIS	M Daniel THERVILLE M Jean Yves GRILLET		X X		Pouvoir à Danielle LUCIEN Pouvoir à Jean-Marc FRIZOT
VOLESVRES	M David PIERRE M Claude DUCROUX	X X			

**Secrétaire de séance :** M Bruno PICHARD

.../...

Le Syndicat est propriétaire de 15 ha de zones humides : marais du Pont des Morands sur les communes de Saint Eusèbe et Montchanin. Cette zone humide est stratégique pour la ressource en eau du faux bras de la Bourbince. Dans le cadre du plan de gestion de ce site naturel et dans le cadre de cette acquisition, le Syndicat s'est engagé à valoriser le site par l'aménagement d'un sentier sur pilotis permettant l'accessibilité du public.

Un premier sentier de 300m a été réalisé par un platelage bois sur la commune de Montchanin. Une tranche conditionnelle est envisagée sur la commune de Saint Eusèbe.

Dans le cadre des compensations de zones humides concernant les travaux du doublement de la RCEA, à la suite du retrait des subventions de la Région et du FEDER, le Syndicat souhaite maintenir la mise en œuvre de sa tranche conditionnelle et propose de conventionner avec l'Etat (DREAL) pour subvenir au financement de ce projet (40% d'aides).

Le Comité Syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité,

**Autorise** le Président à engager la tranche conditionnelle du marché avec l'entreprise GERMAIN Environnement concernant le deuxième sentier sur le marais du Pont des Morands et à signer tous documents administratifs et financiers s'y rapportant,

**Autorise** le Président à signer la convention avec la DREAL Bourgogne dans le cadre du financement de la valorisation du marais pour sa tranche conditionnelle.

Fait et délibéré en séance et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,



**Certifié exécutoire** pour avoir été reçu

à la sous-préfecture le : 24 juin 2015

Publication le : 24 juin 2015

A Montceau-les-Mines le : 24 juin 2015

Le Président,

